

## COMMISSION REGIONALE des ARBITRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

## FICHE DE FRAIS ARBITRE RESPONSABLE - TIR PARCOURS

NOM - Prénom :			
Adresse du domicile :			
CONCOURS (type):			
DATE :	LIEU:		
CLUB ORGANISATEUR :	N° FFTA :		
Date et heure d'arrivée "1er jour" : Date et heure de départ "fin 1er ou 2ème jour" : Distance du domicile au lieu de la compétition <i>(site officiel ViaMichelin.fr)</i> :			
OBJET	Base remboursement	Quantité	Montant
Arbitrage des championnats NATURE - 3D - CAMPAGNE:			
un week-end complet ou 2 journées consécutives et +, avec vérif. Parcours J-1	55,00€	1	
un week-end complet ou 2 journées consécutives et +, sans vérif. Parcours J-1 (1)	50,00€	1	
une journée (dimanche-jour férié) avec vérif. Parcours J-1	45,00 €	1	
une journée (dimanche-jour férié) sans vérif. Parcours J-1 (1)	40,00 €	1	
Arbitrage des compétitions dominicales : un week-end complet ou 2 journées consécutives et +, avec vérif. Parcours J-1	55,00 €	1	
un week-end complet ou 2 journées consécutives et +, sans vérif. Parcours J-1 (1)	50,00€	1	
une journée (dimanche-jour férié) avec vérif. Parcours J-1	45,00 €	1	
une journée (dimanche-jour férié) sans vérif. Parcours J-1 (1)	40,00€	1	
Indemnité kilométrique domicile/lieu de la compétition (2) :			
Km suppl. remboursés au delà de 80 km A/R	0,324€/km		
Si don à l'organisateur barème fiscal en vigueur			
Indemnisation sur frais réels (avec justificatifs):		Г	
Frais autoroute		-	
Frais repas ou hôtellerie (3)		L	
(1) vérification du parcours le matin ou le jour même du concours <u>indemnité uniquement 40 €</u>	TOTAL des frais		
(2) présentation carte grise et selon barème en vigueur	Don à l'organisateur		
(3) avec accord préalable de l'organisateur	Montant à régler à l'arbitre		
Fait à : Le :			
Signature de l'arbitre Signature de l'organisateur :			

V.2025-01